



FRANCE

COMITÉ PARALYMPIQUE



Compte rendu de l'assemblée générale du 03/05/2013

Vendredi 03 Mai 2013 de 09 h 30 à 12 h 30

C N O S F

Maison du sport Français
1 avenue de Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13

Etaient présentes : Mme Raphaële Sablayrolles –Terquem [Commissaire aux comptes],

Etaient présents : Pt Gérard Masson, Yves Foucault, Michel Chopinaud, Christian Gil, Laurent Allard, Délégué général Gilles Johannet , Marc Truffaut, Christian Paillard

1. Accueil du Président Gérard Masson,
2. Le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 18 04 2012, est adopté à l'unanimité
3. Rapport moral par le secrétaire général Jean Paul Moreau
4. Rapport d'activités par le Délégué Général Gilles JOHANNET
L'année 2012 aura évidemment principalement marquée par les Jeux paralympiques de Londres. Ainsi, au-delà de la participation effective de la délégation française forte de 266 sportifs et cadres à ces très beaux Jeux, la phase préparatoire aura été intensive et novatrice dans bons nombres de processus.
Il faut rappeler que la préparation et la participation de l'équipe de France paralympique se sont déroulées dans le contexte décidé par les élus ; « UNE équipe de France paralympique performante et diversifiée ». C'est bien dans cette perspective que l'ensemble des opérations a été conduit.
S'il n'appartient pas au délégué d'analyser le bilan sportif, il est néanmoins possible d'indiquer que celui-ci est mitigé. En nombre de médailles, le « contrat » est pratiquement rempli mais le nombre de titres de champions paralympiques est inférieur aux prévisions. Coté ambiance et esprit d'équipe, même s'il est possible de noter quelques points perfectibles, dans l'ensemble, le challenge semble avoir été gagné.
L'autre aspect marquant de l'année 2012 aura été les réflexions et débats relatifs au devenir du CPSF aboutissant à la modification de ses statuts.

La préparation de la délégation pour les Jeux de Londres :

Stages préparatoires :

Dans la continuité du rassemblement organisé au Futuroscope de Poitiers en 2011, les responsables sportifs et entraîneurs ont été directement regroupés à Londres (mars 2012) pour une visite des sites paralympiques. Ce stage a, semble t il, constitué la base d'un véritable esprit d'équipe que nous avons pu retrouver sur Londres pendant les Jeux.

Le stage de Lille (5 au 10 août), stage terminal regroupant l'ensemble des disciplines s'inscrivait également dans cet objectif de constitution d'UNE équipe paralympique. Profitant de l'initiative promotionnelle territoriale de la Région Nord Pas de Calais, ce rassemblement a permis de passer les dernières consignes, de rassembler l'encadrement médical et de faire un bilan médical pour les sportifs, de regrouper les temps médias et d'organiser un média training pour l'ensemble de la délégation et bien sur, de peaufiner la préparation finale pour la plupart des disciplines. Seul point négatif, la livraison des tenues défilé retardée, nous avons (encore) subi la fin des stocks ne permettant pas d'habiller correctement l'ensemble de la délégation.

Mise en place et en action du Comité Paralympique de Sélection (CPS) et du groupe Experts :

Devant la nouvelle situation, plusieurs fédérations en responsabilité des sélections, les Jeux de Londres auront été l'occasion de mettre en place le Comité paralympique de sélection assisté d'un groupe Experts. Cette commission du CPSF accueille des personnalités extérieures et accompagne l'ensemble du processus depuis la définition des règles de sélection jusqu'à l'inscription des athlètes auprès de l'organisateur. Même si son activité représente un volume important de temps, la formalisation, la communication et la vérification des procédures semblent avoir, in fine, fluidifiées et sécurisées les sélections.

Il sera d'ailleurs nécessaire de procéder rapidement à l'issue des procédures électorales et des changements institutionnels à la nomination des nouveaux membres pour accompagner les sélections de Sochi et Rio. L'ensemble des pièces relatives aux processus de sélection de Londres 2012 est à la disposition des membres du CPSF.

Organisation de la logistique autour de la délégation :

Sous la direction du chef de mission, Jean Paul Moreau, un Comité de pilotage (COFIL) a été mis en place pour assurer les différents domaines relatifs à l'organisation de la délégation pour les Jeux de Londres.

Coté transport, il faut noter l'implication remarquable d'Eurostar qui nous a transporté gracieusement en aménageant deux wagons dans un train dédié à l'aller et au retour.

La dotation vestimentaire de la délégation aura été un épisode chaotique. Si pour les tenues sportives, la date de livraison et les tailles ont été respectées, il n'en a pas été de même pour les tenues de défilé. Nous avons attendu le retour du stock des tenues de défilé de Londres (pourquoi Londres ?) et nous avons récupéré les résidus en taille, des olympiques, d'où peu d'unité vestimentaire.

Concernant les tenues spécifiques, cet aspect n'a pas été anticipé dans sa nécessaire coordination et le mode de gestion historiquement réalisé s'est reproduit. De plus, chaque discipline a, en l'absence de consigne, commandé sans se préoccuper de contraintes budgétaires.

La première expérience de « billetterie familles des athlètes » s'est globalement bien passée.

Cette procédure est par contre très consommatrice de temps et d'énergie et doit, si elle était reproduite à Rio, être mieux appréhendée de notre part.

Enfin, il nous faut être plus attentifs d'une part, à la responsabilité de chaque pilote de secteur (en leur reconnaissant formellement la possibilité d'engagement financier et par la même, la responsabilité du suivi de « leur » budget) et d'autre part, à la coordination générale par une meilleure circulation de l'information en particulier à l'approche de l'évènement en multipliant, entre autre, les réunions d'échange et de calage.

La participation aux Jeux paralympiques de Londres

Bilan rapide des jeux :

La délégation française aura été composée de 163 athlètes et guides et 103 personnes composant l'encadrement. Les sportifs français ont concouru dans 16 disciplines sur les 20 possibles avec très exactement 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes (51/102).

Les résultats, en deçà des projections, sont de 8 titres paralympiques, 19 médailles d'argent et 18 de bronze. Les médailles ont été brillamment gagnées dans 12 sports sur 16. La France se situe dorénavant au 16ème rang du classement des nations au nombre des médailles en régression de 4 places par rapport à Beijing 2008 et de 10 places par rapport à Atlanta 1996.

Malgré une fin des Jeux décevante en terme de résultats (beaucoup de finales perdues les deux derniers jours) l'ambiance est toujours restée solidaire entre toutes les disciplines.

Il faudra à l'avenir néanmoins mieux anticiper et coordonner la multiplicité des responsabilités par secteur d'activité dans la recherche d'une part, d'une maîtrise contrôlée des dépenses et d'autre part, simplement d'une plus grande efficacité aux services des collectifs sportifs.

De plus, le budget de la participation de la délégation aux Jeux paralympiques tous les 4 ans (les Jeux d'hiver étant plus circonscrits) représentant plus de 10 fois le budget moyen annuel du CPSF, ses capacités de suivi budgétaire permanentes ne sont pas adaptées à une telle augmentation de volume d'activités et de donneurs d'ordre nécessaires.

Il semble enfin également nécessaire, de missionner précisément les personnes qui travailleront à l'organisation de prochains Jeux paralympiques et de clairement prévoir leur mise à disposition auprès du Comité paralympique pour cette période.

Réflexion sur l'avenir et la gouvernance du Comité et réforme de ses statuts

Il importe de rappeler que la réflexion sur l'avenir du CPSF et sa gouvernance correspond en tout premier lieu à la nécessité de respecter les règlements de l'IPC en ce domaine.

En effet, notre Assemblée générale doit correspondre à la composition de celle de l'IPC et en ce sens comprendre comme membres toutes les fédérations nationales affiliées aux Fédérations internationales administrant un "sport du programme paralympique".

La réforme des statuts du CPSF prévoyant la possibilité d'adhésion de nouveaux membres et la modification de ses instances dirigeantes est l'aboutissement de réflexions riches et animées quant au devenir du CPSF et du positionnement de ses membres fondateurs dans l'avenir. L'ensemble des travaux préparatoires à notre modification statutaire est disponible dans le document « Gouvernance CPSF 2013-2017, contribution aux débats ».

Dans le même ordre d'idée, nous avons contribué à la rédaction du « référentiel national pour un développement durable et maîtrisé des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap ». Effectivement, cet outil devrait permettre d'accompagner les fédérations non spécifiques dans leur volonté de développement, en leur sein, des pratiques pour les sportifs handicapés. Il doit se situer dans le contexte intégratif voulu par le CPSF résumé dans notre slogan : « OUI au développement de l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap mais pas à n'importe quelles conditions ». Même si la livraison de cet outil, indispensable à l'accompagnement respectueux et durable des sportifs handicapés, a pris du retard, il nous faut poursuivre les efforts pour sa production dans les meilleurs délais.

Egalement, dans cet esprit nous devons intensifier notre collaboration auprès des Autorités militaires, initiée en 2012, avec l'ensemble des membres du CPSF pour les aider dans les temps des « Rencontres militaires blessures et sports » (RMBS) et au-delà.

Les autres sujets.

Prix Calvino

Le prix national a été attribué à la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Poursuite des actions en faveur du développement francophone

Séminaire des entraîneurs et officiels d'athlétisme et des administrateurs des CNP des pays francophones. Dakar, Sénégal, du 3 au 7 décembre 2012.

Ce stage de formation a rencontré un grand succès de part sa participation, d'une part et par la convergence d'intérêt entre les différentes parties prenantes, d'autre part.

Celui-ci, programmé de longue date suite à un accord entre l'IPC, le CPSF et la CONFEGES aurait du être organisé d'abord en Tunisie (reporté pour cause de révolution) puis à Paris en juin (période électorale et trop proche des JP) pour enfin être organisé à Dakar au mois de décembre 2012. Il s'avère que cette localisation africaine dans la ville accueillant la Confeges a été en fait, très bénéfique. Participation ; Stage d'entraîneurs d'athlétisme de 5 jours : 28 stagiaires, formation des officiels d'athlétisme de 3 jours : 18 stagiaires et formation des administrateurs des Comités nationaux paralympiques : 26 stagiaires.

15 pays du continent africain (Afrique de l'ouest et magrèb essentiellement) ont participé.
Bon niveau de participation pourtant assez hétérogène.

Il s'est déroulé totalement en langue française. Les documents exposés ou remis aux stagiaires l'ont été très majoritairement en français. Contribution du CPSF ; 10 000€ et 2 formateurs français pour le stage d'entraîneur et un formateur français pour la formation des officiels (pris en charge par l'IPC).

Ce rassemblement francophone est également une première, puisqu'il a permis d'associer des parties prenantes qui n'avaient jamais encore collaboré ensemble.

Ainsi, l'IPC (et sa Fondation Agitos) a signé un protocole avec la Confeges pour financer ce stage. Le CNP du Sénégal a supporté l'organisation et le CPSF a également apporté sa contribution (financière et instructeurs). De plus, le président de JAPHAF a été convié par la Confeges pour participer à ce stage. JAPHAF demeure un interlocuteur important sur cette zone auprès des CNP francophones africains. Le secrétaire général de la Confeges s'est déplacé pour rendre visite aux stagiaires et marquer ainsi auprès de l'IPC son intérêt au développement de relations (en français) avec cette organisation.

Ce temps d'échange a favorisé le transfert d'informations sur les championnats du monde d'athlétisme de Lyon de juillet 2013 et sur les jeux de la francophonie prévus à Nice en septembre 2013. D'ailleurs, ce projet francophone devrait se poursuivre en 2013 avec la participation avec les valides, de sportifs paralympiques des pays africains à un stage de préparation qui se déroulera en amont des Jeux de la francophonie de Nice.

De l'avis général, il faut poursuivre ces initiatives, la forme n'est pas déterminée mais le développement de ces actions favoriserait la constitution d'un regroupement des CNP francophones.

5. Le rapport financier par Christian GIL est adopté à l'unanimité

Les comptes annuels (bilan, CR & annexes) ont été établis conformément aux principes comptables applicables en France.

I. Analyse du bilan 2012

Le total du bilan 2012 est de 362 965,90 € contre 569 124,47 € en 2011.

Au passif le résultat est excédentaire de 1325,99 €. Pour l'année 2011 il était excédentaire de 2280,03 €.

En raison des jeux paralympiques 2012 de Londres les placements ont été utilisés.

II. Analyse de l'activité et des résultats 2012

Les jeux se sont déroulés sur l'année 2012. Il est difficile de faire un comparatif avec l'année 2011, compte tenu des jeux. Nous avons bénéficié de deux subventions de fonctionnement provenant du CNDS pour l'année 2012 dont le total est de 1 815 000 €.

Le budget 2012 voté à la précédente assemblée générale a été globalement respecté. Vous trouverez le comparatif entre le réalisé et le budget en annexe de mon rapport.

Je constate que le budget de fonctionnement a été suivi, quant au budget des jeux le constat que l'on peut faire est le dépassement sur certaines lignes budgétaires (tenues sportives, billetterie, transport...). La raison de ces dépassements : plusieurs interlocuteurs sont intervenus au niveau des commandes, selon l'organigramme qui avait été mis en place et modifié en septembre 2012, rappelant la gestion des frais et dépenses du CPSF. La validation devait se faire par chaque responsable (secrétaire général, délégué général et trésorier général adjoint – note du 13/09/2012), ce qui n'a pas été le cas.

Concernant le compte de résultat :

Le total des produits d'exploitation ressort à 2 348 886 € contre 157 220 € en 2011.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 339 891 € contre 159 084 € en 2011 ceci en raison des jeux paralympiques de Londres. Ces charges incluent : achats des équipements, les transports, la publicité, les frais d'encadrements, la billetterie, les salaires, aide au séminaire de DAKAR et autres.

Le résultat est excédentaire de 1 325 € incluant des produits financiers pour 2,6 K€, sous déduction des dotations aux amortissements du matériel informatique d'un montant de 902,82 €. Nous proposons d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Au pied du compte de résultat, nous avons valorisé le temps passé pour les travaux effectués par les membres du CPSF et autres, pour un montant de 23 643 €.

III. Perspectives d'avenir

2012 a été l'année des Jeux paralympiques de Londres.

Le budget 2013 proposé concernant le fonctionnement du CPSF s'élève à 178 000 €

IV. Conclusion

Il est impératif de rester très vigilants sur les équilibres financiers. Il faut anticiper à plus long terme l'ensemble des actions indispensables à mener afin de trouver, entre autres, de nouvelles sources de recettes.

Nous conforterons ainsi notre position aux regards des instances de tutelles.

6. Lecture du rapport de Mme Raphaële Sablayrolles –Terquem [commissaire aux comptes] sur les comptes annuels
7. Approbation des comptes 2012 et affectation du résultat à l'unanimité
8. Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées, les conventions sont approuvées à l'unanimité
9. Pas de questions diverses, nous passons à la présentation des candidats pour la prochaine mandature
10. Présentation des candidats à l'élection du Conseil d'administration du CPSF



**Liste des candidats au Conseil d'administration du CPSF
Paralympiade 2013-2017
Assemblée électorale du 3 mai 2013 au CNOSF**

Présentation possible des candidats le jour de l'AG, ne pouvant dépasser 30 secondes.

Au titre des membres actifs fondateurs ; 8 membres à désigner

ASSMANN	Emmanuelle	Secrétaire générale	FF HANDISPORT	F	Présente
ALLARD	Laurent	Directeur général	FF HANDISPORT	H	Présent
MASSON	Gérard	Président	FF HANDISPORT	H	Présent
MOREAU	Jean-Paul	Vice-président délégué	FF HANDISPORT	H	Présent
FAYOLLET	Catherine	Vice-présidente, médecin fédéral	FF SPORT ADAPTE	F	Présente
COMPTE	Roy	Vice-président	FF SPORT ADAPTE	H	Présent
FOUCAULT	Yves	Président d'honneur	FF SPORT ADAPTE	H	Présent
TRUFFAUT	Marc	Président	FF SPORT ADAPTE	H	Présent

Au titre du Collège paralympique ; 2 postes à pourvoir

BOUCLET	Philippe	Président	FF T Arc	H	Excusé
BUNIET	Jean-Michel	Vice Président Développement	FF TRIATHLON	H	Présent
GASTOU	Catherine	Membre du Conseil fédéral	FF CYCLISME	F	Excusée
HOHLER	Vincent	Président	FF CANOE KAYAK	H	Présent
MULOT	Jean-Jacques	Président	FF S AVIRON	H	Excusé

Au titre du Collège des membres associés ; 1 poste à pourvoir

BEURRIER	Jean-Jacques	Vice-président délégué	FF NATATION	H	Présent
BLANCHARD	Jean Louis	Président	FFESSM	H	Présent
D'HIVER	Michel	Président de la commission handisport	FF TAEKWONDO	H	Présent
GANDIA	Charles	Membre du Comité directeur	FF GOLF	H	Présent

Au titre des sportifs paralympiens ; 1 poste à pourvoir

ALIX-GRAVELIER	Florence	Tennis		F	Présente
CITERNE	Robert	Escrime		H	Excusé
DONVAL	Olivier	Cyclisme		H	Excusé
MEDJEDED	Karima	Judo		F	Excusée
MORE	Cyril	Ski alpin, escrime		H	Présent
SALLEM	Ryadh	Basket/ Rugby		H	Excusé
SMETANINE	David	Natation		H	Excusé
THRIONET	Laurent	Cyclisme		H	Excusé

11. Election des membres du conseil d'administration CPSF

Résultats du vote du CPSF (le vendredi 3 mai 2013)

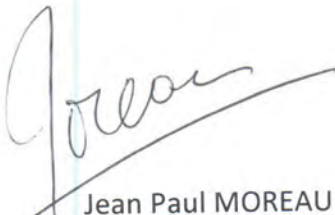
12 Membres élus

Rang	Fédération	Nom	Prénom	Sexe	Date de Naissance	Age (au 22/4/2013)	Nombre de Voix (valeur : 2)	Nombre de Voix (valeur : 1)	Cumul du nombre Total de Voix	% Pourcentage Voix Obtenues	RESULTATS
1	FFH	ASSMANN	Emmanuelle	F	27/10/1974	38	25	8	58	100,0%	ELU au 1 ^{er} Tour
2	FFSA	FAYOLLET	Catherine	F	10/02/1955	58	25	8	58	100,0%	ELU au 1 ^{er} Tour
3	FFSA	COMPTE	Roy	H	31/01/1945	68	25	8	58	100,0%	ELU au 1 ^{er} Tour
4	FFH	MOREAU	Jean-Paul	H	23/10/1950	62	25	8	58	100,0%	ELU au 1 ^{er} Tour
5	FFSA	TRUFFAUT	Marc	H	29/04/1972	41	25	8	58	100,0%	ELU au 1 ^{er} Tour
6	FFH	MASSON	Gérard	H	18/12/1947	65	23	8	54	93,1%	ELU au 1 ^{er} Tour
7	FFH	ALLARD	Laurent	H	20/10/1961	52	22	7	51	87,9%	ELU au 1 ^{er} Tour
8	FF S AVIRON	MULOT	Jean-Jacques	H	21/09/1948	65	19	2	40	69,0%	ELU au 1 ^{er} Tour
9	Athlètes	ALIX GRAVELLIER	Florence	F	23/01/1979	34	19	1	39	67,2%	ELU au 1 ^{er} Tour
10	FF GOLF	GANDIA	Charles	H	02/02/1948	65	19	1	39	67,2%	ELU au 1 ^{er} Tour
11	FF TIR A L'ARC	BOUCLLET	Philippe	H	20/11/1953	59	18	2	38	65,5%	ELU au 1 ^{er} Tour
12	FFSA	FOUCAULT	Yves	H	31/05/1949	64	12	8	32	55,2%	ELU au 1 ^{er} Tour
4	FF CANOE KAYAK	HOHLER	Vincent	H	13/03/1956	57	8	6	22	37,9%	
2	FF TRIATHLON	BUNJET	Jean-Michel	H	30/05/1953	60	5	3	13	22,4%	
1	FF NATATION	BEURRIER	Jean-Jacques	H	09/02/1955	58	4	2	10	17,2%	
6	Athlètes	SALLEM	Ryadh	H	06/09/1970	43	4	2	10	17,2%	
2	FF TAEKWONDO	D'HIVER	Michel	H	23/11/1956	56	2	5	9	15,5%	
5	Athlètes	MORE	Cyril	H	26/09/1972	41	1	3	5	8,6%	
4	Athlètes	MEDJEDED	Karima	F	11/05/1972	41	1	2	4	6,9%	
3	FF CYCLISME	GASTOU	Catherine	F	28/07/1964	49	0	3	3	5,2%	
2	Athlètes	CITERNE	Robert	H	10/02/1961	52	0	0	0		
3	Athlètes	DONVAL	Olivier	H	09/05/1979	34	0	0	0		
7	Athlètes	SMETANINE	David	H	21/10/1974	39	0	0	0		
8	Athlètes	THIRIONET	Laurent	H	22/11/1970	42	0	0	0		

12. Le nouveau conseil d'administration du CPSF se retire afin d'élire son président ou présidente monsieur Roy COMPTE doyen de ce nouveau conseil prend la parole et félicite ce nouveau conseil d'administration et demande qui se présente au poste de président, un seul membre se présente madame Emmanuelle ASSMANN.

13. Election du président du CPSF

Madame Emmanuelle ASSMANN est élue présidente du nouveau conseil d'administration du CPSF 2013 /2017 à l'unanimité, la présidente prend la parole pour dire que son investissement sera égale à la confiance que le conseil lui a donné, elle donne rendez vous dans les 2 mois afin de mettre en place le nouveau conseil et définir les fonctions de chacun des membres.



Jean Paul MOREAU
Secrétaire Général CPSF